

## **SGIM-Foundation: Document de base pour l'appel à projets 2015/2016**

### **Historique/forme juridique**

La SGIM-Foundation est une fondation sans but lucratif qui a été créée le 12 avril 2010 afin d'utiliser les dons et contributions faites par des tiers exclusivement à des fins scientifiques et de formation prévus par ses statuts. La Fondation est une entité juridique séparée de la Société suisse de médecine interne générale (SSMI) et de ses activités. Elle soutient des projets ou des formations dans le domaine de la médecine interne générale (MIG) par des appels à projets ou des bourses.

### **Objectifs**

Le but de la fondation est le développement de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de la médecine interne générale en Suisse et la remise de bourses à des jeunes ou futurs internistes. Le soutien de la fondation inclut :

- Soutien à des projets de recherche pouvant relever de la recherche clinique, de l'épidémiologie clinique, ou de la recherche sur les services de santé et l'organisation des soins, qui concernent la médecine interne générale ;
- Remise de prix et de bourses ;
- Soutien à la mise sur pied ou à la conduite de projets de formations pré-graduées, post-graduées et continues ;
- Soutien à la mise sur pied d'actions en faveur des patients.

Les activités de la Fondation peuvent s'étendre à d'autres domaines et objectifs compatibles avec les buts précités.

### **Groupes cibles**

Membres de la SSMI, membres d'autres sociétés de discipline, experts en soins, spécialistes médicaux et scientifiques, ainsi que tout autre groupe de spécialistes et de professionnels venant directement du domaine de la MIG (p. ex. informaticiens, responsables de la gestion des connaissances, gestionnaires, etc.)

### **Thèmes/messages 2015/2016**

Afin de promouvoir le développement, la validation et l'application des modèles de prédiction et de décision cliniques, la SGIM-Foundation lance un appel à projets sur le thème « CLINICAL DECISION MODELS IN HOSPITAL AND OUTPATIENT CARE » doté de trois prix de CHF 50 000.- chacun. Seront soutenus des projets de recherche étudiant les aspects suivants des modèles de prédiction et de décision cliniques en médecine interne générale (MIG) stationnaire et ambulatoire :

- Développement de nouveaux modèles et validation de modèles existants pour des maladies fréquentes dans le domaine de la médecine interne générale stationnaire et ambulatoire ;
- Utilisation de modèles (des modèles bien validés sont-ils employés dans la pratique quotidienne clinique de médecine interne générale ; recherche de facteurs influençant leur utilisation ; impact de leur utilisation sur la qualité des traitements).

## **Structures/missions**

### **Les organes de la fondation**

Les organes de la fondation sont constitués par son conseil de fondation, le secrétaire général et l'organe de révision. Le conseil de fondation comprend au moins cinq personnes. Le président de la SSMI, ainsi qu'au minimum un membre du comité directeur de la SSMI doivent en être membre. Le conseil de fondation est compétent pour accueillir de nouveaux membres ou remplacer ses membres.

### **Composition du conseil de fondation pour 2015/2016**

Le conseil de fondation est actuellement constitué du Professeur Jean-Michel Gaspoz, président; du Dr Jürg Pfisterer, vice-président, et des Docteur Werner Bauer, Professeur Verena Briner, Docteur Romeo Providoli, Docteur Susanna Stöhr, Professeur Drahomir Aujesky et de Monsieur Lukas Zemp, secrétaire général de la société.

### **Missions du conseil de fondation/du secrétariat de la SGIM-Foundation**

Le conseil de fondation, autrement dit le jury, est responsable des questions stratégiques, conceptuelles et organisationnelles liées à la Fondation, en coopération avec le secrétariat de la SGIM-Foundation.

### **Les missions du jury**

Le jury, autrement dit le conseil de fondation, sélectionne les lauréats sur la base des propositions et des recommandations du comité consultatif scientifique et les informe par l'intermédiaire du secrétariat de la SGIM-Foundation. Il prépare la remise des prix prévue dans le cadre de la prochaine Assemblée Annuelle de la SSMI pour qu'elle se fasse à la suite de cette assemblée. Il prévoit l'évaluation du précédent appel d'offres, ainsi que l'organisation du prochain.

### **Missions du comité consultatif scientifique**

La composition du comité consultatif scientifique varie d'un projet à l'autre. En principe, ce comité comprend si possible deux spécialistes en médecine interne générale (médecin de famille ou médecin hospitalier), un experte diplômé en santé et un économiste d'entreprise/de la santé. D'autres experts (externes) en éthique, en informatique ou dans d'autres domaines de compétences nécessaires seront consultés selon les besoins.

La mission du comité consultatif scientifique est de vérifier les différents dossiers en langue anglaise (formulaire de candidature ou de requête, ainsi que 20 pages de protocole de recherche max.), et d'émettre à l'attention du jury une recommandation pour un classement de 1 à 6 (1 insuffisant / 6 excellent) et un commentaire d'évaluation de max. 1000 signes par critère de qualité/classement.

## **Mise en œuvre**

### **Appel d'offres**

Chaque année en novembre, la SGIM-Foundation procédera à un appel d'offres sur un thème donné dans divers journaux médicaux. Ces thèmes seront en lien direct avec les problématiques scientifiques actuelles en médecine interne générale et avec l'organisation des soins.

### **Montant du prix 2015/2016**

Trois projets seront sélectionnés et chacun sera financé à hauteur de 50'000 CHF. L'annonce des projets retenus et la remise des prix de la SGIM-Foundation de l'appel à projets 2015/2016 se dérouleront à l'occasion de la première réunion de printemps de la future Société Suisse de Médecine Interne Générale (SSMIG) qui se tiendra du 25 au 27 mai 2016 au Congress Center à Bâle

### **Mode opératoire**

**Dossier de candidature:** Le dossier à fournir sera composé d'un formulaire de demande avec les coordonnées, titre et type de demande, précisions sur les droits d'auteur, précisions sur le reporting, besoins financiers détaillés, liste des annexes/pièces jointes, lieu/date/signature, etc. ainsi que d'un protocole de recherche écrit de 20 pages maximum en langue anglaise. Ce protocole de recherche contient les principaux faits/informations sur le projet/la requête: objectifs, contenus/faits, procédures etc. liés au projet. Les premières pages résument les principaux points, sous la forme d'un management summary pour les projets ou d'un abstract pour les études.

### **Critères de sélection**

- **Importance:** Le projet apporte-t-il de nouvelles connaissances sur le sujet? Propose-t-il des solutions?
- **Originalité:** Le projet est-il original et innovant, a-t-il une portée socio-économique?
- **Choix des méthodes:** Les méthodes prévues sont-elles les plus appropriées pour concrétiser le projet?
- **Faisabilité:** Le projet est-il réalisable en termes de budget, de personnel et d'organisation?
- **Qualité des structures/de l'environnement :** L'auteur peut-t-il compter sur des structures professionnelles qui garantissent durablement le niveau du projet ?

### **Controlling/reporting**

Les lauréats sélectionnés sont tenus d'envoyer les documents suivants au bureau de la SGIM-Foundation: un rapport intermédiaire sur l'état du projet ou de l'étude avant la mi-janvier de l'année suivante à compter de la date de lancement, et le rapport final dans les 6 mois suivant la date de clôture.

### **Droits d'auteur/communication**

Les lauréats s'engagent à mentionner la SGIM-Foundation dans leurs publications et leurs supports de communication, en utilisant le logo. Dans le même temps, la SGIM-Foundation a le droit, avec l'accord des gagnants/lauréats, d'utiliser les contenus des projets/études primés pour sa communication interne et externe.

### **Calendrier pour l'appel à projets 2014/2015**

Délai de remise des dossiers

**Fin janvier 2016**

Examen et classement des requêtes par le comité consultatif scientifique

**Février à mi-mars 2016**

Sélection des nominés par le jury/information  
des gagnants par le secrétariat de la fondation

**Avril 2016**

Remise du prix par le jury lors de la première réunion  
de printemps 2016 de la SSMIG / participation des  
lauréats

**Jeudi, le 26 mai 2016**

Remise du premier rapport intermédiaire sur l'état  
du projet ou de l'étude à la SGIM-Foundation

**Mi-janvier 2017**

## **Contact/information**

- Prof. Dr. méd. Jean-Michel Gaspoz, Président de la SGIM-Foundation et Président du Directoire de la SSMI
- Lukas Zemp, Secrétaire général de la SGIM-Foundation / Secrétaire général/ Directeur du Bureau administratif de la SSMI
- Sabrina Ceppi, Responsable de projet de la SGIM-Foundation/Collaboratrice du Bureau administratif de la SSMI

SGIM-Foundation  
Solothurnerstrasse 68  
Case postale  
4002 Basel  
Tel. 061 225 93 30  
Email: [info@sgim.ch](mailto:info@sgim.ch)

<http://www.sgim.ch/francais/recherche/>

Bâle, le 4 novembre 2015/SGIM-Foundation